

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 4 novembre 2020, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre ZOOM

Présences :	Claudine Boulet	Neuropsychologue, DPSAPA
	Céleste Côté	<i>Présidente</i> , APPR, DSMREU
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU
	Ève Dulude	APPR, DSMREU
	Cynthia Lavoie	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Mélissa Leduc	<i>Secrétaire-trésorière</i> , ergothérapeute, DSMREU
	Sylvie Maheu	Thérapeute en réadaptation physique, DPSAPA
	Andréanne Moreau	<i>Responsable des communications</i> , Ergothérapeute, DPD
	Emelie Proulx	Travailleuse sociale, DPSMD
	Guylaine Sarrazin	Agente de relations humaines, T.S., DPSMD
Absent(s) :	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
	Yves Masse	Président-directeur général
	Sophie Morgentaler	Archiviste médicale, DSPEM
Invité(s) :	Christine Rossel	Travailleuse sociale, équipe qualité de la pratique clinique, volet Qualité et évolution de la pratique, DSMREU

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et tour de table

La rencontre débute à 13 h 03. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des dossiers avec invités
 - 3.1. Plan de contingence des équipements de protection individuelle
 - 3.2. Administration des vaccins contre la grippe (influenza) et le pneumocoque par les inhalothérapeutes

4.	Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
4.1.	Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 24 septembre 2020
4.2.	Suivis découlant de la rencontre du 24 septembre 2020
4.3.	Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)
5.	Tableau opérationnel – MIRO
5.1.	Demandes au CM
5.2.	Comité de pairs
5.3.	Comité de communication
5.4.	Comité de maintien des compétences professionnelles
5.5.	Comité de gestion des risques
5.6.	Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
5.7.	Budget
5.8.	Bons coups des membres
6.	Points statutaires
6.1.	Mot du président-directeur général
6.2.	Mot du directeur de la DSMREU
6.3.	Mot de la présidente du CECM
7.	Point de décisions / d'orientation
7.1.	Composition des comités
7.2.	Recommandations pour le comité de coordination clinique
7.3.	Actions proposées du CECM et plan d'action en lien avec la 2 ^e vague pandémie COVID-19
8.	Dépôt de documents
8.1.	ACMQ – Infolettre Octobre 2020
9.	Affaires nouvelles
10.	Date de la prochaine rencontre
11.	Clôture de la séance

3. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
3.1. Plan de contingence des équipements de protection individuelle	
<p>Dû à un conflit d'horaire, madame Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire, a été dans l'obligation d'annuler sa présence au comité exécutif du conseil multidisciplinaire pour la présentation du plan de contingence des équipements de protection individuelle.</p> <p>Cependant, cette dernière transmet ledit plan en dépôt de document. Ainsi, les membres du comité exécutif sont invités à prendre connaissance du plan de contingence et à <u>transmettre leurs commentaires et/ou questions à madame Audrey Megné, technicienne en administration à la DSIEU, par courriel à l'adresse suivante : audrey.megne.cisssmo16@ssss.qouv.qc.ca, au plus tard le mercredi 11 novembre 2020.</u></p> <p><u>Mise en contexte :</u> Les équipements de protection individuelle (ÉPI) sont utilisés pour protéger les usagers contre la transmission des infections nosocomiales et les travailleurs de la santé contre les risques d'exposition avec les liquides biologiques. Il est documenté que</p>	SUIVI : Tous

<p>les travailleurs de la santé sont des vecteurs de transmission des infections et contribuent à la contamination des usagers. Les ÉPI ne sont pas des ressources infinies en temps de pandémie. En conséquence, il y a nécessité de proposer un plan de contingence réaliste et prudent pour faire face à chacune des situations de pénurie (aucune, anticipée, appréhendée, critique et réelle). Force est de constater qu'il y a des enjeux éthiques dans la distribution des ÉPI en situation de pénurie réelle. Des décisions doivent être prises à savoir à qui et où seront distribués les ÉPI ou leurs alternatives.</p> <p>Ainsi, le comité interdisciplinaire des ÉPI a pour mandat de suivre les recommandations émanant de l'Institut national de santé publique (INSPQ) et de leurs connaissances actuelles, de les adapter localement selon les principes directeurs du présent plan de contingence, de faire des recommandations au comité stratégique de l'organisation, ainsi que de faire les suivis et les ajustements selon le niveau des inventaires.</p>	
3.2. Administration des vaccins contre la grippe (influenza) et le pneumocoque par les inhalothérapeutes	
<p>Les membres du comité exécutif reçoivent madame Christine Rossel, travailleuse sociale de l'équipe qualité de la pratique clinique, au volet qualité et évolution de la pratique, à la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire, pour présenter l'ordonnance collective <i>Administration des vaccins contre la grippe (influenza) et le pneumocoque par les inhalothérapeutes</i> ainsi que la révision de la règle de soins <i>RSI-6016 Administration des vaccins</i>.</p> <p><u>Mise en contexte</u> : La Direction de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) sollicite la participation active des inhalothérapeutes à l'occasion de la campagne automnale du programme d'immunisation contre l'influenza au Québec (PIIQ). Les inhalothérapeutes peuvent effectuer cette activité en vertu de l'activité réservée « Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, sur ordonnance » et non pas dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique comme d'autres professionnels de la santé (ex. : infirmières).</p> <p>Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à madame Christine Rossel.</p>	
4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
4.1. Dépôt et adoption du procès-verbal adopté de la rencontre du 24 septembre 2020	
<p>Le procès-verbal adopté de la rencontre du 24 septembre 2020 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 28 octobre 2020.</p>	
4.2. Suivis découlant de la rencontre du 24 septembre 2020	
<p>POINT 4.2, page 7 : La lettre concernant le report du processus électoral 2020 et de l'assemblée générale annuelle 2020 est en cours de rédaction. Celle-ci sera transmise par courriel au président du conseil d'administration sous peu.</p> <p>POINT 5.2, page 9 : Les fiches A3 ont été déposées sur le N:\ commun du CECM dans le dossier de rencontre du 24 septembre 2020.</p>	
4.3. Suivis découlant des rencontres antérieures (grille de suivis)	
<p>Après discussion, les membres du comité exécutif choisissent d'inclure les différents suivis dans le tableau opérationnel MIRO. Toutefois, une décision devra être prise lors d'une séance de travail par ces derniers concernant le retrait du fichier Excel : <i>Grille de suivis</i>. Il est important de s'assurer qu'aucune information de suivis ne sera perdue.</p>	

<p>Le présent point a donc été réalisé à travers l'animation du tableau opérationnel.</p> <p><u>Le gabarit d'ordre du jour sera modifié en conséquence de la décision.</u></p>	<p>SUIVI : Pamela Déry</p>
<p>5. Tableau opérationnel</p>	<p>ACTION / SUIVI</p>
<p>Animation du tableau opérationnel par Céleste Côté et Cynthia Lavoie.</p>	
<p>6. Points statutaires</p>	<p>ACTION / SUIVI</p>
<p>6.1. Mot du président-directeur général</p>	
<p>Ce point est reporté à la prochaine rencontre.</p>	
<p>6.2. Mot du directeur de la DSMREU</p>	
<p><u>Pénurie de main-d'œuvre</u> : Actuellement, le CISSS de la Montérégie-Ouest fait face à une pénurie de main-d'œuvre, notamment chez les infirmières. Cette situation nous pousse à innover et à « penser en dehors de la boîte ». La DSMREU et la DSIEU ont décidé de renforcer leur collaboration et de réfléchir à la réorganisation des services en milieu hospitalier. Les équipes de soins en milieu hospitalier ont donc été revues et s'ajouteront à ces équipes de nouveaux titres d'emploi : T.E.S., psychoéducateur, technologue en physiothérapie et inhalothérapeute. Ceci dans le but de favoriser le travail interdisciplinaire, de soutenir les infirmières et d'apporter une contribution additionnelle pour répondre aux besoins des patients. Cette nouvelle mesure sera déployée, dans un premier temps, à l'Hôpital Anna-Laberge et, ensuite, à l'Hôpital du Suroît.</p> <p><u>Travail à distance</u> : En collaboration avec la DRHCAJ, la DSMREU a mis en place un groupe de travail pour la rédaction d'une politique sur le travail à distance. La politique est rédigée; elle entame à présent la cascade de consultation en vue d'une adoption et diffusion.</p> <p><u>Prix Hippocrate 2020</u> : Le prix Hippocrate est attribué annuellement à une équipe interdisciplinaire de professionnels de la santé et des services sociaux du Québec. Il honore des projets novateurs au centre desquels l'approche interdisciplinaire a permis une plus grande création de valeurs, au bénéfice des patients. Cette année, la DSMREU a soumis la candidature du projet <i>Prév-Action : l'amélioration des pratiques en réadaptation ambulatoire</i>. Bonne nouvelle! Le projet est récipiendaire de la Médaille Jean-Paul Marsan pour l'innovation 2020. La remise officielle des prix à lieu le 12 novembre prochain.</p> <p><u>Lettres de bon coup</u> : À la suite de l'envoi massif des lettres de bons coups, plusieurs commentaires positifs ont été reçus de la part des destinataires. Dans le contexte que nous vivons actuellement, la reconnaissance est fort appréciée.</p> <p><u>Affichage massif</u> : Plus de 1 700 postes ont été affichés dernièrement. Plusieurs de ces postes sont nouveaux et correspondent à des titres d'emploi membres du conseil multidisciplinaire. Cela signifie donc que le conseil multidisciplinaire fera face à une augmentation du nombre de ses membres.</p>	

<p><u>Présentation au comité de direction</u> : À la suite de la présentation des recommandations du comité exécutif du CM au comité de direction du 3 novembre dernier, plusieurs commentaires positifs ont été émis par les directeurs/directrices.</p>	
<p>6.3. Mot de la présidente du CECM</p>	
<p><u>Présentation au comité de direction</u> : Les recommandations du comité exécutif du CM, tel que mentionné plus tôt, ont été présentées au comité de direction du 3 novembre dernier. Le directeur de la DPJASP souhaite que la présentation soit faite auprès de ses gestionnaires; il semble y avoir un intérêt au niveau des gestionnaires à connaître les recommandations du comité exécutif du CM. La directrice de la DQEPE a souligné le fait que les recommandations vont de concordance avec les éléments que la direction a nommés pour l'Agrément Canada. La directrice de la DSIEU a également ajouté que l'apport des éducateurs en SNT a démontré le besoin d'avoir ce titre d'emploi dans les milieux hospitaliers et de travailler en interdisciplinarité.</p> <p><u>Invitations adressées à la présidente du comité exécutif</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception d'une invitation pour participer à un groupe de travail conjoint, le 23 novembre prochain, incluant le CII, le CMDP, la DG et les directions concernées. L'objectif étant de discuter des enjeux actuels de pénurie de main-d'œuvre et des risques pour la prestation des soins et services. • Réception d'une invitation au conseil d'administration, le 25 novembre prochain, pour présenter les points saillants du rapport annuel 2019-2020. <p><u>ACMQ</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Infolettre du mois d'octobre 2020, incluant le mémoire « <i>Un phare dans la tempête : la collaboration interprofessionnelle</i> » envoyé à la Protectrice du Citoyen dans le cadre de l'enquête sur la gestion de la COVID-19 dans les CHSLD, ont été transmis aux membres du comité exécutif du CM. Il serait non seulement pertinent et intéressant de <u>diffuser celui-ci à travers l'établissement, mais également de le faire rayonner auprès des membres du CII et du CMDP</u>. Il est aussi suggéré de <u>déposer le mémoire en « dépôt de document » au comité de direction</u>. • Le ministre responsable des Aînés et des proches aidants a annoncé la mise sur pied d'un comité de travail pour prévenir le déconditionnement des aînés. Les PDG doivent identifier des personnes responsables dans chacun des établissements. <u>La demande a-t-elle été adressée aux PDG? Une personne responsable a-t-elle été identifiée pour le CISSS de la Montérégie-Ouest?</u> La participation du comité exécutif du CM serait intéressante afin de s'assurer que l'expertise des membres du CM soit bien représentée. • Les thérapeutes en réadaptation physique (TRP) deviennent officiellement des technologues en physiothérapie. • Un nouveau programme d'études « Technique en pharmacie » sera déployé à l'automne 2021 ajoutant ainsi un titre d'emploi supplémentaire aux membres du conseil multidisciplinaire. 	<p>SUIVI : Céleste Côté SUIVI : Stéphane Dubuc</p> <p>SUIVI : Stéphane Dubuc</p>
<p>7. Points de décision / d'orientation</p>	
<p>7.1. Composition des comités</p>	
<p>Après discussion, voici les personnes identifiées pour la composition de chaque comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité AGA et Semaine des professionnels : Céleste Côté, Andréanne Moreau, Guylaine Sarrazin et Caroline Boudreault • Comité de maintien des compétences professionnelles : Cynthia Lavoie (responsable), Ève Dulude, Émélie Proulx et Guylaine Sarrazin • Comité de gestion des risques : Céleste Côté 	

<ul style="list-style-type: none"> Comité Prévention et contrôle des infections (PCI) : En l'absence temporaire de Caroline Boudreault, Émélie Proulx agira à titre de représentante du CM. Le tout sera à revoir au retour de Caroline Boudreault. Le comité est présentement suspendu temporairement. <u>Le changement de nom du représentant devra toutefois être transmis à la personne responsable du comité.</u> Comité de pairs : Mélissa Leduc (responsable) et Caroline Boudreault Comité de coordination sur les outils cliniques : Claudine Boulet Comité des communications : Andréanne Moreau (responsable), Ève Dulude, Cynthia Lavoie et Sophie Morgentaler 	SUIVI : Pamela Déry
7.2. Recommandations pour le comité de coordination clinique	
Ce sujet a été abordé aux points 6.2 et 6.3.	
7.3. Actions proposées du CECM et plan d'action en lien avec la 2^e vague pandémie COVID-19	
Selon les recommandations émises auprès du comité de direction, un plan d'action en lien avec la 2 ^e vague de la pandémie COVID-19 est élaboré par les membres du comité exécutif du CM (responsable et échéancier).	
8. Dépôt de documents	
8.1. ACMQ – Infolettre Octobre 2020	
Dépôt de l'infolettre de l'ACMQ pour le mois d'octobre 2020. Ce sujet est abordé au point 6.3.	
9. Affaires nouvelles	
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
10. Date de la prochaine rencontre	
En raison du contexte actuel et dû à un conflit d'horaire, la prochaine rencontre a été déplacée. Ainsi, la prochaine rencontre aura lieu le 15 décembre 2020 et se tiendra de façon virtuelle, soit par ZOOM.	
11. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 16 h.	



Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM



Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest

Procès-verbal du 4 novembre 2020
ADOPTÉ